

PPDC

MF NANTES NORD

Carquefou PPDC Nantes nord
La Chapelle sur Erdre
Nantes Bretagne
Nantes Eraudière/Orvault Petit
Chantilly/Chêne des Anglais
Saint Julien de Concelles
Sainte Luce sur Loire
Treillières/Grandchamps des Fontaines



8 MARS 2024 : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

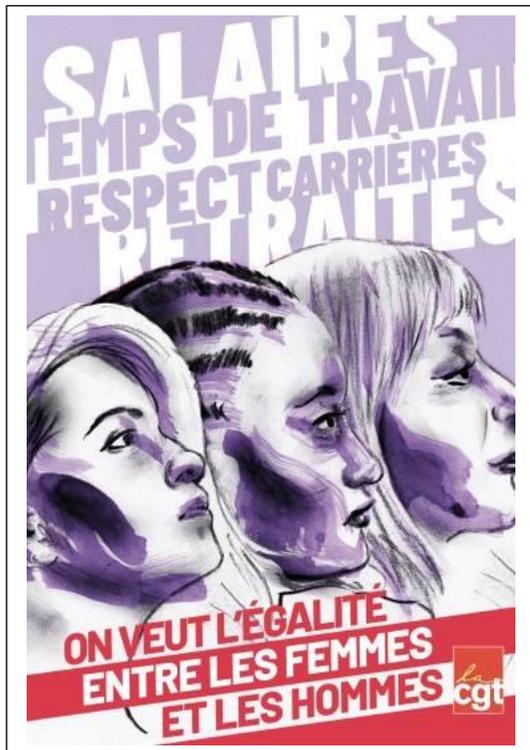
Cette semaine restera dans l'histoire : les parlementaires viennent de se mettre d'accord pour l'inscription de l'IVG dans la Constitution.

Mais il n'y a pas de quoi crier victoire : 130 centres IVG ont fermé ces dernières années, sans compter l'extension des déserts médicaux. Un droit (comme le droit au logement, le droit à la santé...) n'existe réellement que si chacun a les moyens de l'utiliser.

C'est en août 1910, lors de la seconde Conférence internationale des femmes socialistes, que Clara ZETKIN, militante du Parti social-démocrate allemand, proposa d'organiser chaque année une journée de lutte pour les droits des femmes, notamment pour le droit de vote, pour lequel les « suffragettes » menaient des combats acharnés en Angleterre, mais aussi pour les droits des femmes au travail et l'égalité des salaires.

L'année suivante, en mars 1911, un million de femmes et d'hommes manifestèrent pour l'égalité des droits au travail dans plusieurs pays européens. En Russie en 1913 et 1914 des grèves et des manifestations d'ouvrières eurent lieu en particulier contre les intoxications dues aux produits chimiques dont elles étaient victimes depuis des années. Le 8 mars 1917, alors qu'elles formaient plus de 50% des travailleurs, les ouvrières russes décidèrent de faire grève et de manifester pour « le pain et la paix », donnant le coup d'envoi à la révolution russe, qui fera en sorte que la Russie en 1920 soit le 1er pays au monde à légaliser l'IVG.

Aujourd'hui en France en 2024 les organisations féministes, syndicales, et associatives appellent à se rassembler vendredi 8 mars, et même à faire grève (préavis CGT déposé à La Poste) pour la journée ou à partir de 15h40, car « ce 8 mars à 15h40 comme tous les jours c'est l'heure à laquelle les femmes ne sont plus rémunérées par rapport à leurs collègues masculins ». Car oui si l'on regarde les revenus sur l'ensemble de la carrière, les femmes sont toujours moins payées, et ont des retraites moindres que les hommes.



Le droit à la contraception est né en 1967 (Loi Neuwirth), mais en 1975, lorsqu'entre en vigueur la loi Veil dépenalisant l'IVG, seules 10% des femmes avaient accès à la contraception : les lois ne résolvent pas tout.

Le droit à l'IVG a été gagné par la lutte. Ce sont les luttes des femmes qui ont poussé à ce qu'existe la Loi Veil

En 2024 de nombreuses femmes sont encore éloignées de la contraception et du droit à l'IVG.

L'appel à manifester à **Nantes** (11h30 Miroir d'eau, puis Pic Nic Place Royale) dénonce aussi les violences sexistes, sexuelles et conjugales contre les filles et les femmes, qu'elles s'exercent dans la famille, au travail ou dans les espaces publics.

Les syndiqués CGT des sites de l'Etablissement PPDC Nantes Nord se joignent à cette journée de manifestations qui est une occasion importante pour rappeler que les travailleuses comme les travailleurs n'ont gagné des droits que grâce à leurs luttes.